

Évreux, le 27 février 2017

Après la lecture des liminaires de Solidaires Finances Publiques, de FO et de la CGT, le président a renvoyé au national pour les éléments de politique générale et a indiqué qu'il répondrait aux autres questions au cours de l'examen de l'ordre du jour.

Le premier point à l'ordre du jour concernait la **validation de 2 Procès Verbaux** de séances datant des 2 juin et 19 octobre 2016.

Les élus de Solidaires Finances Publiques n'ont pas pris part au vote concernant le PV du 19 octobre puisque nous n'étions pas présents. Il s'agissait d'une reconvoque et aucun document n'avait été amendé.

Pour le PV du 2 juin nous n'avons pas été consultés avant sa signature et nous n'avons pas pu l'amender or des éléments importants n'ont pas été transcrits c'est pourquoi nous avons voté contre ce second PV.

Le second point à l'ordre du jour portait sur **les ponts naturels**. La direction a proposé de valider le **26 mai et le 14 août**. Malgré notre demande d'accorder des autorisations d'absence ces jours-là, le président a répondu que le sujet était traité comme d'habitude, vous devrez donc déposer un jour de congé, vous n'avez pas le choix.

Solidaires Finances Publiques a posé la question des agents de la Cité, qui, eux, doivent être présents si les autres administrations sont ouvertes. La direction a indiqué qu'elle se rapprochait des autres administrations afin de trouver une solution pour ces agents.

Sur ce point nous nous sommes donc abstenus.

Le troisième point consistait en l'**approbation du nouveau règlement intérieur du Comité Technique Local**.

Ce nouveau règlement porte une atteinte sans précédent aux droits accordés à vos élus pour préparer et rendre compte des réunions. Non seulement, les autorisations d'absence sont réduites de moitié mais en plus les représentants du personnel suppléants ne se verront plus rembourser leurs frais de déplacement.

Nous avons fait plusieurs propositions d'amendement qui n'ont bien sûr pas été retenues. Par conséquent, nous avons voté contre ce nouveau règlement, imposé de manière unilatérale par la Direction Générale.

Vote unanime contre sur ce point, il sera donc représenté le 16 mars.

Nous avons ensuite abordé **un point complémentaire au volet emploi 2017**. En effet, la direction n'avait pas indiqué dans son document initial où elle situait les 3 « non suppressions d'emploi » liées à la mise en place du prélèvement à la source.

Les heureux vainqueurs sont le SIP d'Évreux nord, le SIP de Louviers qui gagnent 1 B chacun mais le perd aussitôt grâce à l'efficacité... Idem pour le SIP Pont Audemer qui récupère 1C mais le perd grâce à l'efficacité... Chacun appréciera...

Nous avons fortement dénoncé ce tour de passe-passe et le discours de la Direction qui ose dire que nous avons eu, au plan national, un renfort de 500 ETP pour la mise en place du PAS.

La direction locale à tout de même reconnue que tous les services seraient impactés par cette réforme.

Nous avons insisté sur le surplus d'accueil que cela allait générer dans les services et avec dans les faits absolument aucun renfort.

Le dernier point à l'ordre du jour portait sur **l'exécution budgétaire 2016 et les perspectives de l'année 2017**.

Notons que la dotation globale de fonctionnement en 2016 s'élevait à 2 916 905€ et qu'en 2017 elle passe à environ 2 500 000€.

La plupart des crédits ont été utilisés dans les dépenses courantes de fluides et entretien des locaux, pour le renouvellement de l'informatique et des travaux de rénovation sur plusieurs sites.

On note d'importantes économies en matière d'affranchissement, environ 60 000€, notamment grâce au développement de Clic'Esi et à la centralisation du courrier.

Nous avons tout de même attiré l'attention du président sur le fait que les économies ne doivent pas être faites au détriment de la procédure et des textes réglementaires.

Enfin, des économies ont également été réalisées sur les loyers puisque 2016 a vu la fermeture de Montfort sur Risle et Nonancourt.

En 2017, ces économies devraient se poursuivre avec le retour à la Cité administrative des agents situés antérieurement rue Joséphine, l'arrivée au CFP des Andelys de la trésorerie municipale, l'arrivée de la trésorerie municipale de Verneuil au CFP.

Le marché du transport de fonds a été revu, une nouvelle société prendra le relais au 1^{er} avril pour une économie de 3 000€ avec les mêmes prestations (7 postes en bénéficiant).

Le développement de Clic 'Esi devrait permettre de nouvelles économies sur l'affranchissement.

En question diverses, notons qu'une **expérimentation est en cours sur la dématérialisation des liasses CFE transmises par la Chambre de Commerce** au SIE. Elle devrait durer 3 mois sachant qu'elle a débuté en janvier. Les agents utilisateurs sont invités à faire remonter toutes difficultés, un point sera fait ultérieurement.

3 autres départements sont expérimentateurs, le bas Rhin, les Alpes Maritimes et la Gironde.

Suite à notre intervention, le président a confirmé que la direction travaillait sur une note visant à réduire au minimum les **horaires d'ouvertures** des plus petites structures dans le respect du cadrage de la DG à savoir 16h d'ouverture hebdomadaire.

Cette note aura pour but de fixer les conditions d'ouverture des postes en cas d'absence d'agent et de régler la situation des travailleurs isolés.

Nous avons interpellé le président sur la **situation du téléphone** lors des plages de fermeture au public. En effet, certains services ne répondent pas lorsqu'ils sont fermés au public.

La direction a rappelé qu'aucune décision n'avait été prise sur le sujet et que les services doivent répondre au téléphone même les jours de fermeture.

A notre question sur l'éventuelle mise en place du recouvrement à distance par une équipe dédiée au sein de l'EDR, la direction nous a affirmé qu'il n'en a pas été question. Les EDR sont en renfort sur sites, à la demande des chefs de services pour la mise à jour des rôles avant basculement de REC vers RAR afin de gagner du temps et de permettre l'accélération des poursuites. Des interventions sont faites en ce sens dans les SIP et trésoreries mixtes depuis janvier et jusqu'en mai.

La direction réfléchit à mettre en place un système identique pour les professionnels et le SPL.

Sur l'ASR 2018, aucune information, et selon Monsieur Montmureau, nous n'en aurons sûrement pas avant le mois de juin ...

Concernant **la mise en place de la révision des valeurs locatives**, la direction a pris note de nos questions notamment sur l'information et la mise à disposition d'outils auprès des services afin de pouvoir répondre aux usagers. Un point sera fait lors de notre prochain CTL.

Sur la question de la limitation de l'acceptation des paiements en numéraire auprès d'un autre comptable, décidé par note de service du Directeur général, nous avons interpellé le président sur le fait que certains chefs de services l'applique à la lettre et pas d'autres. Nous avons donc demandé une communication de la DDFIP afin d'harmoniser les pratiques.

Le président a rappelé qu'il fallait faire preuve de pragmatisme sur ce sujet mais qu'il fallait faire passer le message auprès des usagers.

Un groupe de travail devrait se réunir rapidement pour travailler sur la mise en place d'une caisse commune à Evreux nord (SIP et pôle GP).

Concernant les agents de Gisors qui ont été déplacés provisoirement aux Andelys suite à un dégât des eaux, leurs frais de déplacement seront pris en charge durant cette période.

La direction doit maintenant se rendre à Gisors où le toit aurait été réparé. En tout état de cause, reste l'intérieur du bâtiment à rénover et assainir.

Le bail sera dénoncé pour mars 2018 et la direction est en quête de nouveaux locaux sur Gisors.

Solidaires Finances Publiques a demandé un calendrier des instances ainsi que l'examen lors d'une prochaine réunion du rapport d'activité 2016 de la DDFIP, un point sur l'organisation de la campagne IR 2017, la formation professionnelle et l'ASR 2018.

Le projet de caisse commune d'Evreux nord sera également présenté en CTL.